



Pour diffusion immédiate

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Négociations dans le secteur de la santé

## « Gaétan Barrette veut nous ramener à l'époque de la grande noirceur »

Claire Montour, présidente de la FSQ-CSQ

Montréal, le 4 juin 2015. – « Le dépôt patronal, qui vient d'être fait aux infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes, est épouvantable. Le ministre Barrette et son gouvernement veulent effacer 30 ans de négociations et de droits acquis pour nous ramener à l'époque où l'on portait des coiffes sur la tête et où nos emplois étaient considérés comme des vocations plutôt que des professions. »

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), par la voix de sa présidente, Claire Montour, dénonce vertement les dernières demandes déposées par le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux (CPNSSS).

« Ce dépôt patronal est ignoble. On ne compte pas moins de 54 demandes de récupérations qui, si elles étaient mises en application, réduiraient le contenu de nos conventions collectives au même niveau que la loi des normes minimales du travail. De mémoire, je ne me souviens pas avoir jamais reçu un dépôt patronal aussi méprisant à la table de négociation », clame Claire Montour.

### Une tentative de retour à des conditions de quasi esclavage

De son côté, la présidente du Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ), Isabelle Dumaine, se dit renversée que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, se livre à une attaque aussi virulente contre les travailleuses et travailleurs de la santé, au moment même où il plonge le réseau dans une profonde réforme, tout en demandant la collaboration du personnel pour passer à travers.

« Il faut être totalement insensible, ou bien doté d'une arrogance sans limite, pour avoir l'audace de solliciter l'aide de gens qu'on voudrait faire passer d'un statut de professionnelles à celui de quasi esclaves. Et les mots ne sont pas trop forts quand on considère qu'on veut payer à taux simple les heures faites en temps supplémentaire, abolir certaines primes, faire disparaître l'obligation d'intervalle de seize heures de repos entre les quarts de travail, mettre fin à la semaine régulière de travail sur cinq jours, limiter les vacances estivales à deux semaines, et d'autres horreurs semblables », énumère la présidente du SIIIAL-CSQ.

## **Cadres et médecins « aux petits soins »**

Claire Montour ne décolère pas devant de telles demandes, d'autant plus que le ministre Barrette se livre à cette opération de rabaissement des travailleuses et travailleurs de la santé pendant qu'en parallèle, il est aux petits soins pour les cadres et médecins.

« Pas plus tard qu'au mois d'avril, le ministre a émis une directive rétablissant les primes au rendement pour les directeurs généraux des établissements. Même générosité à l'égard des médecins omnipraticiens, pour lesquels il vient de ramener en catimini la controversée "prime Bolduc". Ces gestes démontrent que Gaétan Barrette se comporte plus en défenseur des intérêts des médecins qu'en véritable ministre de la Santé », déclare Claire Montour.

## **En droite ligne vers une confrontation**

Face à cette situation, Claire Montour et Isabelle Dumaine prévoient que le gouvernement se dirige vers une confrontation avec les travailleuses et travailleurs de la santé.

« C'est évident que les infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes que nous représentons n'accepteront jamais de se faire les complices de leur propre rabaissement. Ce dépôt patronal ne répond nullement aux demandes syndicales déposées en novembre 2014, et, de plus, risque d'accentuer les problématiques d'attraction et de rétention et donc d'accroître la pénurie de personnel. Si on veut éviter une confrontation, le ministre de la Santé va avoir intérêt à changer sa vision en reconnaissant la valeur et le travail du personnel de la santé au quotidien » souligne la présidente de la FSQ-CSQ.

## **Tournée complétée pour définir les services essentiels**

Il est à noter que les syndicats affiliés à la FSQ-CSQ viennent de compléter une tournée auprès de leurs membres pour déterminer les services essentiels à assurer advenant un conflit de travail à l'automne dans le secteur de la santé. « Cela démontre la volonté et la détermination de nos membres à défendre leurs conditions de travail » conclut Isabelle Dumaine.

## **Profil de la FSQ-CSQ**

La Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ) représente près de 7 000 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et puéricultrices travaillant dans des établissements de tous les secteurs de la santé : centre hospitalier, centre de santé et de services sociaux (CSSS), centre de réadaptation, dispensaire, agence de la santé et des services sociaux, centre jeunesse et Héma-Québec.

– 30 –

## **Renseignements**

Claude Girard,  
Conseiller en communication de la CSQ  
Téléphone : 514 237-4432  
Courriel : girard.claude@csq.qc.net  
Twitter : @csq\_centrale